



## Journal d'information municipale

n°33 Novembre 2010

### MEDAILLES DU TRAVAIL

OR

Madame BUCHERT Nicole - Madame LEFEBVRE Danièle - Monsieur BONNET Guy

ARGENT

Madame GORRY Evelyne

VERMEIL

Madame MAILLARD Sylvie - Monsieur GUENAND Eric  
Monsieur DESFEMMES Philippe - Monsieur LEVEILLER Pierre



## SMIRTOM du Vexin

En raison des fêtes de fin d'année, TOUTES les déchetteries du SMIRTOM du Vexin seront fermées les samedis 25 décembre 2010 et 1er janvier 2011.

## RENTREE SCOLAIRE



Certains enfants attendaient ce jour avec impatience, d'autres le redoutaient peut-être un peu mais tous sont retournés sur les bancs de l'école, ce jeudi 2 septembre 2010.

214 : c'est le nombre d'élèves que l'école Marcel LACHIVER d'Hardricourt a recensé pour cette rentrée. C'est 16 de plus que lors de la rentrée 2009, laquelle avait déjà enregistré une hausse des effectifs dans le cycle élémentaire. 8 : c'est le nombre de classes dont la ville assure les bonnes conditions de fonctionnement. Des réunions préparatoires à l'extension du groupe scolaire ont déjà eu lieu.

3 : c'est le nombre de postes créés par l'Education Nationale et mis à disposition de l'école pour l'accompagnement d'élèves. Nous souhaitons la bienvenue à ces trois auxiliaires de vie, de même qu'à Madame Guerlet sur la classe des élèves de la petite section, à Madame Dubus, en charge de deux quarts temps sur l'école, et à Madame Abihi, chargée de tâches administratives (présente toutes les matinées).

Ce « loto » de rentrée annonce une nouvelle année sereine pour nos élèves. Nous reconduisons les différents dispositifs qui offrent aux élèves des itinéraires de réussite variés (consolidation, soutien, aide personnalisée, stages de remise à niveau ...). L'équipe éducative vous remercie de votre présence à ses côtés et s'efforcera de répondre au mieux à vos attentes. La réussite de chaque élève demeure notre priorité.

Aux élèves, nous disons de ne pas céder au découragement malgré les difficultés de tout genre qui peuvent survenir. Ayez confiance en vous-même, en vos parents et en vos éducateurs. Soyez réceptifs pour que l'on puisse vous aider à grandir.

Aux parents, nous disons de ne pas céder aux caprices de vos enfants car vous êtes les premiers responsables de l'éducation de vos enfants. Ils ont surtout besoin de votre affection, de votre amour ; ils ont besoin de dialoguer souvent avec vous sur des thèmes d'éducation, sur les différents problèmes de la vie, sur leurs études scolaires, sur leurs relations et fréquentations, sur leur avenir. Merci aux parents qui se dévouent et sont en lien étroit avec l'école.

A Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, nous demandons la poursuite des efforts pour permettre l'accueil des élèves dans des locaux entretenus régulièrement, agencés avec pratique et confort pour nos élèves, et bénéficiant d'un équipement informatique perfectionné dans le respect de la continuité des apprentissages et sous le signe des nouvelles technologies numériques.

Enfin, à nous, professeurs et personnel de l'école, nous disons bon courage : car dans l'éducation il faut être patient et même très patient. Nous souhaitons continuer à travailler en équipe, consacrer du temps à l'écoute et l'accompagnement des élèves et avoir un regard particulier sur les élèves en difficulté.

**BONNE ANNEE SCOLAIRE A TOUS PLEINE DE SUCCES !!**



L'HARDRICOURTOIS  
Journal d'information municipale  
Réalisé par le comité de rédaction  
Directeur de la Publication  
André Cassagne  
Tirage : 1200 exemplaires  
Imprimerie Wauquier-Bonnières

### SOMMAIRE :

|                   |          |
|-------------------|----------|
| Mot du Maire      | Page 1   |
| Temps scolaire    | Page 2   |
| Associations      | Page 3   |
| Informations      | Page 4   |
| Conseil Municipal | Page 5/6 |

## LE MOT DU MAIRE

CHERS AMIS, CHERS CONCITOYENS



La rentrée des classes est faite, voici approcher la fin de l'année 2010, que le temps passe vite !!

Début septembre, nous avons accueilli plus de 200 enfants à l'école ; la troisième classe maternelle a été maintenue et le fait que l'académie ait nommé sur ce poste une enseignante titulaire me laisse penser que cette classe sera pérenne pour quelques années, d'autant plus qu'en début 2011, il y aura 77 enfants à l'école maternelle, alors qu'il y a deux ans, ils n'étaient que 63.

Rappelez vous après la construction du « lotissement des Cottages », le pic des effectifs à l'école n'est venu que quatre à cinq ans après. Actuellement, le Clos Barry a été occupé il n'y a pas deux ans, puis le 31 Boulevard Michelet il y a quelques mois et restent à venir 28 logements sur le terrain Bouvresse (rue du Vexin), 10 logements rue des Petites Fontaines et 5 à 7 logements rue Emile Drouville, sans compter les quelques constructions nouvelles qui se font tous les ans ; l'école continuera encore sa progression dans les années qui viennent.

Que devient le parking de la gare ? Nous avons dénoncé le contrat qui nous liait à SANEMA. Cette société pratiquait des tarifs trop chers à notre avis, ne faisait aucune amélioration, et ne remplissait pas ses obligations contractuelles. Nous espérons reprendre ce parking en gestion directe par la commune et pouvoir pratiquer des tarifs nettement plus bas ; les choses ne sont pas si simples que nous aurions pu le croire, juridiquement nous cherchons la solution.

Que se passe-t-il sur le terrain de l'ancienne boulangerie BOUVET ? Après que le Conseil Général ait acheté cette propriété très vite squattée, les bâtiments ont été démolis, il ne reste dans le fond du terrain, qu'un bâtiment dont le bail arrive à expiration en 2011. J'ai adressé un courrier à Monsieur le Président du Conseil Général afin de voir ce que nous pourrions faire sur ce terrain en attendant la réalisation de la voie projetée, programmée il y a plusieurs décennies. Un jardin public bien clos avec la Montcient en bordure me semblerait arranger l'aspect de l'entrée dans notre charmant village.

Enfin, sachez que les travaux devraient débuter rue du Vexin en janvier 2011. La circulation entre le CD28 et la RD190 devrait être soit supprimée, soit très réduite pendant la durée des travaux. Avant le début des travaux, sûrement début décembre, les riverains de la « tranche ferme » de la rue des Chevrettes à la RD190 seront invités à une présentation du projet, ceux de la rue des Chevrettes à la RD14 auront une présentation ultérieurement.

Le Village d'Hardricourt vit – Nous avons de nombreux projets, jusqu'à ces dernières années nous avions à travers la DDT (ex DDE) une aide précieuse de l'ETAT, aujourd'hui, la DDT n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était, nous devons recourir à des bureaux d'études extérieures avec tout ce que cela comporte d'avantages et d'inconvénients. Pour les petites communes qui n'ont pas de Services Techniques/Juridiques étoffés, il y a plus d'inconvénients que d'avantages. Peut-être que dans ce domaine de l'ingénierie de projets, le fait de faire partie d'une Communauté d'Agglomération importante pourra pour les petites communes résoudre ce problème et compenser la disparition de la DDE qui était un service remarquable.

Le mardi 2 novembre, nous allons savoir quel Bureau d'Etudes va accompagner l'Association de préfiguration de la Communauté d'Agglomération ; dès le 3 novembre, un travail très important va commencer, je ne manquerai pas de vous tenir informés de la progression de nos réflexions dans ce challenge de regroupement pour l'instant de 17 communes.

Avant de terminer, je voudrais vous rappeler que nous approchons des fêtes de fin d'année, et comme tous les ans, je vous demande d'avoir une pensée, une parole, un geste, envers ceux qui, sans famille, malades, privés d'emploi, vont voir arriver ces fêtes désespérés et qui ont besoin d'un peu de réconfort, NE LES OUBLIEZ PAS.

A tous, je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

André CASSAGNE  
Maire



Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) et l'Etat réalisent d'octobre 2010 à avril 2011 une grande enquête dénommée Enquête Globale de Transport (EGT) auprès des ménages franciliens. Durant cette période, TNS SOFRES, qui a été choisie pour réaliser cette enquête, contactera par téléphone puis par courrier un ou plusieurs ménages résidant sur la commune afin de solliciter leur participation.

Ensuite, un enquêteur de cette société muni d'une accréditation officielle, se rendra au domicile des ménages contactés, pour réaliser l'interview en présence de tous les membres du ménage. Votre participation est indispensable. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous connecter sur le site de la commune : hardricourt.fr

### CITATION D'AUTOMNE

Saison des couleurs chatoyantes, du crépitement des feuilles mortes, de la cueillette des champignons ou des mères...  
L'été est fini mais l'automne est si beau !!!



## Des élèves de l'Ecole Marcel Lachiver en classe transplantée... en Angleterre

Du 7 au 15 juin 2010, les élèves des classes de CM1 et CM2 de Mme Rizzi et de M. Guilbaud se sont rendus dans le centre de Riddlesworth Hall, dans le Norfolk.

Le groupe de 43 enfants disposait d'un autocar et d'un chauffeur pendant les 9 journées du séjour. La traversée de la Manche a eu lieu en Eurostar.

Les élèves ont eu un programme très chargé et des levers très matinaux ; ils ont pu : visiter la ville moyenâgeuse et la cathédrale de Canterbury, en compagnie de guides ; passer une journée à Cambridge, visiter St John's College avec deux guides, et se promener en « punt » sur la rivière Cam ; passer deux journées complètes à Londres avec au programme : une visite guidée en autocar de la capitale, de la relève de la garde à Buckingham Palace (Quelle foule !!!) avec un pique-nique à Hyde Park, une visite guidée des salles « Egypte » et « Premières écritures » au British muséum, une visite au musée de cire de Mme Tussaud's, du « shopping » pour les souvenirs à Piccadilly Circus ; visiter la cathédrale de Norwich avec un guide et passer une après-midi sur la plage à Southwold ; remonter dans le temps grâce au musée des transports de Carlton Colville ; découvrir pendant deux heures le très beau château médiéval de Douvres ; pratiquer deux demi-journées de cricket...

Les élèves sont rentrés, la tête pleine de beaux souvenirs, et assez fatigués. La synthèse des visites se faisait souvent en soirée, de retour au centre. La nourriture était suffisante, appréciée et variée. Le personnel était très accueillant et sympathique. De nombreux enfants ont fait des efforts pour communiquer en anglais. Aucun enfant n'est tombé malade pendant le séjour.

Suite à un orage, la liaison téléphonique et internet a été rendu impossible, mais grâce à la coordination des parents, de la directrice et des enseignants, tous les messages ont pu parvenir à tous les parents concernés.

Ce fut une expérience très riche pour tous, une première en la matière pour l'école d'Hardricourt.

Les enfants ont trouvé les trajets très longs et fatigants. Mais en ont profité pleinement.

V.CHAUVIN, Directrice de l'école



## Vie locale

### Monseigneur Aumônier, évêque de Versailles au Pôle Educatif Madeleine Delbrêl des Apprentis d'Auteuil

Début septembre, Mgr Aumônier, évêque de Versailles s'est rendu au Pôle Educatif Madeleine Delbrêl, afin de bénir la Maison.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment de M. Content, directeur général des Apprentis d'Auteuil, du père Fournier, curé de Meulan et Hardricourt, de Mme Lachaise, maire adjointe aux affaires sociales, de M. Christophe Bonhomme, directeur du Pôle, des salariés du Pôle et des jeunes.

Le sens de cette cérémonie religieuse – les Apprentis d'Auteuil sont œuvre d'Eglise –, est d'appeler à la paix pour la maison, les personnes qui y travaillent et les jeunes qui y sont accueillis.

Cette cérémonie fut également l'occasion pour ces jeunes de recevoir pour la première fois dans « leur maison ». Ils étaient particulièrement fiers d'avoir préparé l'ensemble du buffet et de faire visiter les locaux aux personnalités et visiteurs.

Le Pôle Educatif Madeleine Delbrêl des Apprentis d'Auteuil est une Maison d'Enfants à Caractère Social habilitée par le Conseil Général des Yvelines au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il accueille garçons et filles de 10 à 17 ans en accueil éducatif de jour et/ou en hébergement.

Marianne BRENGOU  
Communication Régionale



## Amicale du don du sang



L'Amicale de Meulan-Hardricourt organise avec l'Etablissement Français du Sang 6 collectes par an : 3 à Meulan et 3 à Hardricourt. La prochaine collecte d'Hardricourt aura lieu à la salle polyvalente le samedi 23 octobre 2010.

Petit rappel : on peut donner son sang à partir de 18 ans et jusqu'à la veille de vos 70 ans (à condition d'avoir déjà donné au moins une fois avant l'âge de 60 ans).

Si vous venez pour la première fois, pensez à amener une pièce d'identité.

Nous vous attendons nombreux.

Pour tout autre renseignement et pour obtenir les dates de collectes, n'hésitez pas à vous connecter sur le site : [www.dondusang.com](http://www.dondusang.com)

Martine VINDRE, Présidente

## Calendrier des vacances scolaires 2010/2011

Vacances de la Toussaint : du 23 octobre au 4 novembre

Vacances de Noël : du 18 décembre au 3 janvier

Vacances d'hiver : du 12 au 28 février

Vacances de printemps : du 9 avril au 26 avril

Vacances d'été : du 2 juillet au 5 septembre

GROUPE SCOLAIRE Marcel LACHIVER Rentée scolaire 2010 : 214 élèves

|                          |                 |           |
|--------------------------|-----------------|-----------|
| Madame GUERLET           | Petite section  | 27 élèves |
| Madame TONNELIER         | Moyenne section | 26 élèves |
| Madame DIAWARA           | Grande section  | 24 élèves |
| Mesdames MAZEAU & DUBUS  | CP              | 28 élèves |
| Mesdames CHAUVIN & DUBUS | CE1             | 26 élèves |
| Monsieur APOSTOLY        | CE1/CE2         | 25 élèves |
| Madame RIZZI             | CM1             | 30 élèves |
| Monsieur GUILBAUD        | CM2             | 28 élèves |

## Compagnie d'Arc

Voici les résultats des championnats de France Beursault qui ont eu lieu le 26 septembre dernier.

Benjamin homme: LABROSSE Romain 12ème

Minime homme: DAVID Romain 8ème - DURILLON Xavier 20ème

Cadet homme: AMIOT Théo 6ème

Senior dame arc poulies: LISSANDRE Florence 17ème

Ensuite, en 3D, à noter également la participation au championnat de France de Stéphane DAVID, qui a fini 34è.

Nous remercions les gens d'Hardricourt, également les archers d'autres compagnies et les autres invités d'avoir participé à notre méchoui du 19 Septembre et nous espérons pouvoir donner des nouvelles la prochaine fois dans de meilleures circonstances.

Vous pouvez retrouver les photos et les informations concernant la compagnie d'arc d'Hardricourt sur le site <http://archardricourt.free.fr> ou nous contacter à l'adresse [archardricourt@aol.com](mailto:archardricourt@aol.com) ou au 01.30.99.86.44

Mesdames, Messieurs nous vous saluons !

## La compagnie d'arc d'Hardricourt est en deuil.

C'est avec une grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès d'un de nos archers, Daniel Vallée, dans sa 60è année, des suites d'une maladie. Nous nous associons à la douleur de sa famille et de ses proches.

Face à ce choc, le bilan de l'année passée devient anecdotique.

Le secrétaire de la compagnie d'arc d'Hardricourt  
Thierry DOUET



## Rigoloisirs

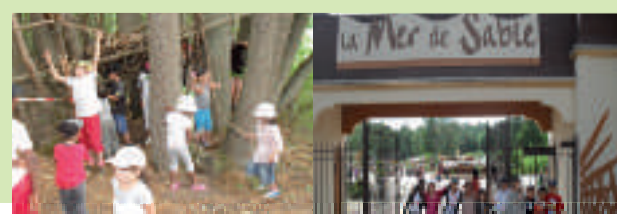
Pendant les vacances du mois de juillet, les enfants se sont donné rendez-vous en nombre dans le cadre idéal du complexe sportif de la commune avec son gymnase et son parc propice aux grands jeux extérieurs.

Pour l'occasion, la commune a mis à notre disposition, barnum et barbecue pour le plus grand bonheur des enfants qui ont pu manger à l'extérieur tous les jours.

Avec une équipe d'animation surmotivée et prête à relever le défi d'encadrer 41 enfants en moyenne par jour, le groupe a pu profiter au choix des ateliers manuels tels que la fabrication d'une main électrique à l'occasion de la manifestation du 14 juillet, une cabane dans le parc, un pot en mosaïque, fabrication de costumes et bien d'autres encore... sans oublier les incontournables grands jeux de l'après midi, comme la bataille d'eau, le poule/renard/vipère ou bien la pyramide des champions...

Des inters centres ont vu le jour avec les enfants de la commune voisine ainsi que des sorties : la mer des sables, randonnée dans les bois de JUZIERS, son inévitable pique-nique et sans oublier la piscine qui ont été les incontournables du mois de juillet...

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire pour la mise à disposition du gymnase mais aussi les services techniques pour le déménagement et toute la mise en place du complexe sportif et son espace extérieur.



Clément LAURENT  
Directeur du centre de loisirs

## UNION SPORTIVE D'HARDRICOURT



Siège social : Mairie , 2 Rue Chantereine 78250 HARDRICOURT  
Affiliation Fédération Française de Football n° 537683  
Agrément Ministère Jeunesse et Sport n° APS 78 . 1068  
Correspondant : Rémi FERREY - tél.: 01 30 99 23 65 - 06 87 21 15 72

Avec un effectif séniors probablement plus relevé que l'an passé, l'USH repart à la conquête de l'excellence départementale. Seuls deux joueurs ont répondu aux sirènes de clubs « argentés », départs largement compensés par l'arrivée de jeunes joueurs (20-21 ans) au talent incontestable, pour la plupart d'entre eux il s'agit d'un retour au club. La rétrogradation d'excellence en 1<sup>o</sup> division n'a donc pas eu, fort heureusement, les conséquences habituellement rencontrées après une descente.

L'ensemble des équipes de jeunes continue sa progression et atteint un niveau de compétition intéressant pour l'avenir du club.

Chaque dimanche, deux matches se jouent à Hardricourt :

Séniors A ou B + U17 ou U19, pour les plus jeunes rendez-vous le samedi (matin et après-midi)

Rémi FERREY



Équipe U19 (18-20 ans)  
évolue en 2<sup>e</sup> division

## Karaté AK 78

Philippe, Christian et Sophie tiennent à remercier les enfants du club qui ont bien travaillé pour leur première année de karaté. Nous les retrouvons tous, pour l'année 2010/2011 dans de nouvelles aventures dans le monde sympathique du karaté. L'année prochaine, de nouvelles coupes et médailles seront de nouveau en jeu, alors préparez-vous bien. Remerciements à Sandrine, la fille de Christian, qui a assuré quelques cours et qui depuis le mois de mai est devenue professeur.

Pour nous joindre : ak78hardricourt@sfr.fr ou par téléphone au 06.30.20.95.99

Christian LOZE



Remise des médailles



Charles et Khadija en combat

## CLUB DE L'AMITIE

### Notre séjour sur les lacs Italiens.

Nos yeux n'étaient pas assez grands pour découvrir la Lombardie en 10 jours :

lac de Garde, Lac Majeur, Lac de Come, Lac d'Orta, Venise, Vérone, Mantoue et Milan. Un panaché de couleurs, d'îles, de fleurs, de palais, de tableaux, et de fresques.

Au départ de Sirmione, importante ville de villégiature, nous avons embarqué pour une croisière de 3 H 30 sur le lac de Garde qui nous a conduits jusqu'à Riva del Garda où, au fil de l'eau, nous avons pu apprécier les paysages romantiques qui bordent ses rives.

Puis nous avons découvert Venise et sa célèbre place Saint-Marc, son campanile, ainsi que le Palais des Doges. Une promenade dans les différents quartiers nous a permis de voir le Pont des Soupirs et le Pont Rialto.

Notre séjour a continué par la visite de Vérone qui fût le théâtre d'une des plus célèbres histoires d'amour, celle de Roméo et Juliette puis par Mantoue et son célèbre Palais Ducal.

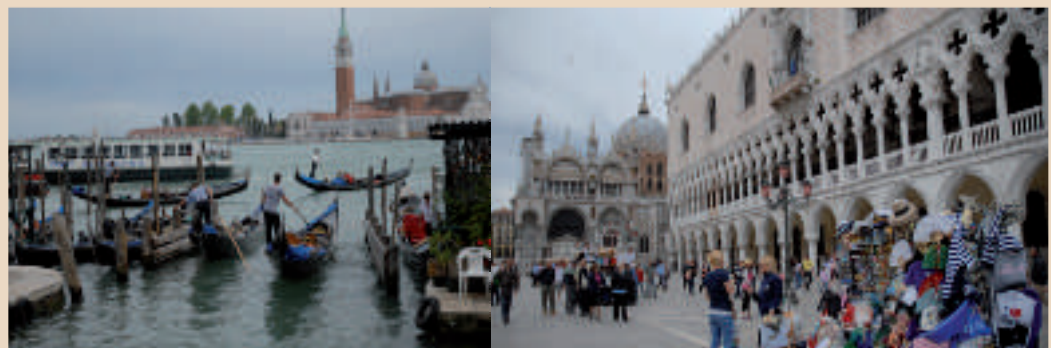
Les quatre derniers jours de notre séjour se sont terminés dans un hôtel prestigieux au bord du lac Majeur, face aux Iles Borromées que nous pouvions admirer à partir du restaurant ou du parc de l'hôtel. Nous avons visité deux d'entre elles : l'île des Pêcheurs et Isola Bella, la plus célèbre où se situe le Palais des Borromées, du XVII<sup>e</sup> siècle richement décoré de stucs, tapisseries, tableaux et lustres de cristal.

Une traversée en bateau sur le lac de Come nous a menés jusqu'à Tremezzo où là, la villa Carlotta avec son parc-jardin est l'un des plus beaux de cette région.

Nous prenons la route en direction de Milan, la belle capitale lombarde avec son fameux «Duomo» dont les flèches gothiques sont de véritables dentelles et là, l'avion nous attend pour rejoindre notre village d'Hardricourt.

Nous gardons tous un merveilleux souvenir de ce voyage qui de plus était baigné par le soleil et nous sommes prêts à repartir pour une prochaine destination.»

Y. SERET



## L.A.C

### une saison 2010-2011 pleine de promesses

Les activités du L.A.C. ont démarré, dès la mi-septembre, pour vous distraire, vous faire bouger, vous proposer des activités variées...

Grâce aux portes ouvertes, vous avez pu participer à toutes les activités pendant une semaine et découvrir de nouvelles propositions : Eléna dirige les arts plastiques à Hardricourt, pour les ados et adultes (club de l'amitié, le vendredi soir) ou enfants (salle Vovard, le mercredi de 15h30 à 17h). Christiane étend les horaires de la poterie adultes (séances du mardi de 14h30 à 16h30 ou du jeudi de 18h30 à 19h30) et ouvre deux séances poterie « handicap » (mardi et jeudi, de 17h20 à 18h30).



Les danses, moderne ou urbaine, sont toujours au rendez-vous et les adhérents vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour le gala de fin d'année, les 25 et 26 juin. Sophie et Boucar (notre nouveau professeur de hip hop) vous proposeront des chorégraphies originales et furieusement rythmées...

Le théâtre, avec Nathalie, offrira à un groupe d'une dizaine d'ados l'occasion de vivre l'expérience de la scène (dimanche 26 juin).

Si vous aimez les sports collectifs, le badminton et le tennis de table sont pour vous, lundi ou jeudi, de 20h à 22h au gymnase... à moins que vous ne préfériez la gymnastique d'entretien (vendredi 9h-10h30 salle Vovard)

Et pour vous relaxer, venez aux séances de gym douce adaptée du Feldenkrais, une fois par mois, ou choisissez un bon livre à la bibliothèque.

Afin de préparer Noël en beauté, nous vous proposons une journée « Contes et Bricolages » le 27 novembre : des activités pour les adultes le matin. plein d'ateliers pour les enfants l'après-midi (peinture sur céramique, création de cartes, d'objets...).

Inscription (obligatoire) à la bibliothèque, par courriel ou encore par téléphone dès le 4 novembre. (enfants : 5€, adultes : 10€).

En fonction des disponibilités des professeurs, des stages de danse seront proposés pendant les vacances de Pâques.

Et pour découvrir la région un rallye touristique nous fera parcourir des itinéraires inconnus, courant juin...

Et n'oubliez pas l'Assemblée Générale du L.A.C., à laquelle sont conviés tous les adhérents, le 21 janvier à 20h30, salle Vovard. Outre les points importants du fonctionnement de l'association, le thème du déguisement du 24 avril (chasse aux œufs) y sera décidé !

Tous les renseignements sur les tarifs, les horaires, au 01 34 92 74 47

A bientôt, dans un atelier, une manifestation, une salle de sport.

Brigitte LAGER

## Allocation Chauffage Hiver 2010 - 2011

Afin de recevoir votre « bon chauffage » pour l'hiver 2010-2011, les personnes de 65 ans et plus dont les revenus indiqués ci-après leur permettent de prétendre à cette allocation, devront faire parvenir à Madame Elizabeth LACHAISE, maire Adjoint au CCAS, leur demande de subvention accompagnée de l'avis de non imposition 2009 avant le 30 septembre 2010, d'une facture France Télécom récente et d'une déclaration sur l'honneur relative à leur condition de vie : seul, en couple ou en concubinage.

### Plafond des ressources pour l'attribution relative à l'hiver 2010 - 2011 :

| Revenu brut global :       | Bon chauffage : |
|----------------------------|-----------------|
| <b>Personne seule</b>      |                 |
| 0 à 10 045 € .....         | 490 €           |
| de 10 046 à 15 500 € ..... | 245 €           |
| + 15 500 € .....           | 0 €             |
| <b>Couple</b>              |                 |
| 0 à 15 533 € .....         | 490 €           |
| de 15 534 à 22 139 € ..... | 245 €           |
| + 22 139 € .....           | 0 €             |

## Du nouveau sur les étals



**PL PERFORMANCES**  
Rue des Chevrettes



**BRICOMARCHE**  
52 rue du Vexin



**LUAN INSTITUT**  
centre de soins  
7 rue des Chevrettes



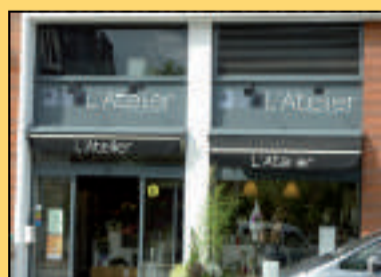
**VICTORIA**  
Accessoires de mode  
52 rue du Vexin



**LE NARVAL**  
Brasserie le midi  
4 Bld Carnot



**OBAIN**  
conception salle de bains  
30 Bld Michelet



**L'ATELIER**  
fleuriste  
2 Bld Michelet



**ORTHOP'EDITH**  
2 Bld Michelet



**LE FOURNIL  
DES GENETS**  
boulangerie  
2 Bld Michelet



**SUPERETTE MICHELET**  
2 Bld Michelet

## Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Les retraités franciliens du régime général qui ont déménagé en cours d'année doivent signaler à la CNAV leur nouvelle adresse avant le 1er décembre 2010. Ils seront ainsi informés sur le montant de la retraite devant figurer sur leur future déclaration de revenus pré-remplie. Pour éviter une situation d'urgence, les retraités doivent prévenir de leur changement de domicile le plus rapidement possible, soit par courrier **en précisant le numéro de retraite à l'adresse suivante** :

CNAV-75951 PARIS cedex 19 ou le site : [www.changement-adresse.gouv.fr](http://www.changement-adresse.gouv.fr)

A partir du 1er juillet 2010, le **3960 devient le numéro unique de l'Assurance Retraite** pour le prix d'un appel local. Il remplace ainsi en Ile-de-France le 0821 10 12 14 qui sera fermé définitivement à compter du 1er janvier 2011. De plus, veuillez prendre note de l'ouverture du portail internet de la branche retraite à l'adresse suivante :

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) qui se substituera prochainement au site [www.retraite.cnav.fr](http://www.retraite.cnav.fr)

## Fête Nationale du 14 juillet

Pour notre fête Nationale, un membre de notre section hisse le drapeau jusqu'au sommet du mât. En cet instant solennel, il ne voit pas les autorités et les participants à la cérémonie qui regardent s'élever nos couleurs. Il obéit au commandement, et en tirant le cordon qui élève le drapeau vers le ciel, il revit les gestes qu'il faisait lorsqu'à vingt ans, sous l'uniforme de notre armée, il levait les couleurs le matin en présence de la garde, il entendait la sonnerie de la trompette ou du clairon qui remplissait de ses notes la cour de la caserne.

A Hardricourt, lors de la cérémonie, c'est le vrombissement des avions du défilé aérien rejoignant les Champs-Élysées, qui ramène les pensées de chacun au 14 juillet 2010, c'est ce même bruit assourdissant qui couvre la voix de Monsieur le Maire lorsqu'il prend la parole pour évoquer les événements de 1789 et de 1792. C'est à la vue de ces masses sombres qui filent dans le ciel au-dessus de nos têtes que les porte-drapeaux d'Hardricourt et de Meulan semblent participer au défilé qui se déroule en cet instant sur les Champs-Élysées. Ces porte-drapeaux, honorés en ce jour, de porter nos couleurs, coiffés de leur calot d'arme, se rappellent leur jeunesse lorsqu'ils défilaient en portant le fanion de leur régiment.

Aujourd'hui, plus qu'un fanion, c'est la hampe de notre drapeau national qu'ils tiennent serrée dans leurs mains. Ils ressentent le souffle du vent qui fait flotter leur drapeau, quelquefois, ils sont éblouis par le soleil, mais ils sont toujours là nos porte-drapeaux.

Demain, lorsque la vieillesse sera venue pour eux, les empêchant de maintenir la hampe de leurs mains affaiblies, que les jeunes hardricourtois nous succèdent ! Qu'ils soient honorés à leur tour de porter nos couleurs. Ils auront une pensée pour tous ceux qui les ont précédés, et lorsque le temps aura passé, eux aussi se rappelleront qu'ils étaient des citoyens, fiers de porter un drapeau quand ils avaient vingt ans.

Jean BEDIN, Président de l'UNC

## FUITE D'EAU APRES COMPTEUR

De nombreuses personnes ont la désagréable surprise de recevoir une facture d'eau d'un montant dépassant très largement les factures habituelles. Soit elles ont consommé de l'eau en connaissance de cause, soit une fuite après compteur dans leur installation privative s'est produite.

Il faut :

- immédiatement rechercher la fuite, la faire réparer, conserver la facture
- prendre contact avec VEOLIA, fermier pour les Hardricourtois, leur exposer votre problème, demander l'exonération des taxes, et demander que l'assurance fuite soit appliquée.

Si, la commune, le syndicat d'assainissement, donnent un avis favorable à l'exonération des taxes, ce qui est toujours accordé si la fuite est accidentelle et ne résulte pas d'un mauvais entretien de votre installation et si vous n'avez pas déjà fait une demande similaire depuis moins de 5 ans, VEOLIA fait jouer l'assurance fuite mise en place pour tous les Hardricourtois en 2002 lors de l'avenant au contrat d'affermage entre la SIAEP de Mézy-Juziers-Hardricourt et VEOLIA.

Si toutes ces conditions sont remplies, le traitement de la surconsommation est le suivant :

- la part fermière (VEOLIA) est annulée sur le volume dépassant deux fois la consommation moyenne des 3 dernières années.
- la part syndicale est annulée sur le volume dépassant 2 fois la consommation annuelle passée.

Bien que cette assurance atténue votre facture, cette dernière n'est pas neutre (franchise deux fois la consommation moyenne annuelle environ), en conclusion :

**FAITES VERIFIER REGULIEREMENT  
VOTRE INSTALLATION**



## Aménagements de la rue de Mézy et du Chemin des Gloriettes

Il faut se rappeler que lorsque ce « chemin » a reçu une couche de goudron pour la première fois, il y a un demi siècle, il n'y avait pas de construction ni sur le haut d'Hardricourt, ni sur le haut de Mézy. Depuis les passages incessants des véhicules automobiles rue de Mézy dégradaient cette rue et rendaient de plus en plus difficiles les croisements des voitures. Il devenait urgent de remédier à cet état de fait. Les faïençages du bitume devenant importants et les accotements ripant de part et d'autre, la décision de refaire cette chaussée a été prise. Un rehaussement de quelques centimètres a été effectué ainsi que des bordures pour stabilisation. Deux plateaux surélevés ont été placés de façon à ralentir la circulation. Nous en avons profité pour refaire et prolonger légèrement le Chemin des Gloriettes jusqu'à un parking permettant un stationnement plus agréable autour du stade et à proximité de la salle polyvalente. Les travaux sont maintenant en phase terminale et beaucoup d'utilisateurs nous font part de leur satisfaction.



André OULIE, Adjoint aux travaux

## Fête des Associations

Conviviale et familiale

A l'occasion de la fête des associations qui a eu lieu le samedi 10 septembre 2010 dans la salle polyvalente, les Hardricourtois ont pu découvrir des associations toutes aussi différentes les unes des autres.

Toute la journée, nos enfants ont pu s'en donner à cœur joie ; sauter dans la structure gonflable, en attendant que leurs parents se renseignent et puissent remplir les inscriptions aux différentes activités sportives et culturelles. Certains ont pu s'initier au tir à la carabine, tandis que d'autres préféreraient se désaltérer à la buvette. Alors merci à tous les participants qui font que cette fête ait pu avoir lieu.



# La vie du Conseil Municipal

## COMPTES - RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

### COMPTE RENDU DU 16 SEPTEMBRE 2010

#### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2010

Remise en dorure des lettres des monuments aux morts » Lire COUTEUX au lieu de COUTEAU.

Après modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### TRAVAUX, DEVIS DIVERS

Avancements des projets en cours :

**Chemin de Mézy** : les travaux de voirie sont terminés dans les délais prévus. La réception des travaux est prévue pour le 22 septembre 2010. Quelques problèmes à régler avec les riverains concernant les entrées de propriété.

**Rue du Vexin** : Monsieur le Maire expose que : après accord de tous les concessionnaires, et partenaires Conseil Général, le D.C.E. a été validée le 15 juillet 2010.

La publicité pour l'appel d'Offres a été envoyé le 16 juillet pour réponse le 17 septembre 2010. Puis une correction a été faite le 03 août 2010 pour une réception des offres le 1er octobre 2010.

**Terrain Salle Vovard** : le DCE préparé par le maître d'œuvre, a été relu et examiné en juillet. L'accès approuvé à partir de la rue Emile Drouville ne nous a pas paru être sécuritaire.

Nous avons demandé au Maître d'œuvre de reprendre cet ouvrage afin qu'il soit bien aéré et que toute personne empruntant cet escalier soit bien visible.

L'Appel d'Offres sera lancé dès retour satisfaisant du tracé.

**Marché Aménagement bas d'Hardricourt** : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a informé Monsieur le Président du Conseil Général de la demande de subvention circulations douces. Le dossier complet lui sera envoyé directement dès que le détail estimatif nous sera parvenu.

**Protection autour du terrain de basket** : les panneaux de basket du terrain jouxtant le stade sont à changer suite au contrôle de l'APAVE. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré : Autorise Monsieur le Maire à passer une commande dans la limite de 1.700 € H.T. pour les panneaux anti-vandalisme avec cercle anti-vandalisme à ressort.

De plus, lorsque les utilisateurs jouent, il arrive que le ballon aille sur la route ou le parking. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

**Autorise** Monsieur le Maire à passer une commande pour la sécurisation du terrain de basket, mais en prenant soin de laisser largement ouvert côté stationnement.

**Utilisation du terrain de football** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs utilisateurs lui ont fait part que des personnes de Gargenville, de Blaru et de bien d'autres communes utilisent le terrain de football et quelquefois empêchent des Hardricourtois de pouvoir jouer.

Monsieur le Maire souhaite mettre en place une gestion pour l'utilisation du terrain de football. Mme Elizabeth LACHAISE est chargée du dossier. Une réunion est prévue le 27 septembre à 19h00.

**Parking SNCF**  
M. LANDIER Maurice distribue aux membres du Conseil Municipal, un dossier pour la gestion du parking.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :  
**DECIDE** que le parking SNCF sera géré en Régie Directe par la commune  
**DECIDE** que le contrôle d'accès sera mis en place à partir du 1er novembre.

**SOUHAITE** que le tarif pour l'occupation du parking soit raisonnable dont les montants seront approuvés au prochain Conseil Municipal.

**Défibrillateur**  
Le CIG Grande Couronne constitue un groupement de commandes qui a pour objet la passation, pour le compte des membres, d'un marché pour l'acquisition de défibrillateurs cardiaques.

**Considérant** l'intérêt de rejoindre ce Groupement de commandes en termes de simplification administrative et d'économie financière,  
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

**DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour l'acquisition de défibrillateurs cardiaques.  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Convention SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal)  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal, autorisent Monsieur le Maire à signer le contrat avec la SACPA.

**MISE EN RÉVISION DU P.O.S EN P.L.U. : AVANCEMENT, DISPOSITIONS À PRENDRE**  
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la délibération n°2010-48 du 29 juin 2010 prescrivant la révision du POS d'Hardricourt, un courrier a été envoyé aux différents services de l'état, au Conseil Général, au Conseil Régional et aux mairies concernées. Pour le moment, seuls la préfecture qui précise les services à convoquer lors des réunions, le Conseil Régional qui a désigné un référent territorial et la mairie de Gaillon sur Montcient qui souhaite être consultée sur le projet de révision du PLU arrêté ont répondu aux courriers.

### AFFAIRES SCOLAIRES

La rentrée s'est bien déroulée et l'ouverture de la 3ème classe de maternelle est confirmée car un professeur des écoles titulaire est nommé pour celle-ci.

Le groupe Scolaire Marcel LACHIVER est composé de 3 classes de maternelles et 5 classes de primaire.

Une classe de Petite Section de 23 élèves et 4 élèves feront leur rentrée entre janvier et mars.

Une classe de Moyenne Section de 26 élèves, une classe de Grande Section de 24 élèves, une classe de CP de 28 élèves, une classe de CE1 de 26 élèves. La classe de CE1/CE2 comporte 5 élèves de CE1 et 20 élèves de CE2. La classe de CM1 de 30 élèves. La classe de CM2 de 28 élèves.

#### Tarif étude professeur des écoles :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

**DECIDE** d'appliquer le taux plafond pour les professeurs des écoles

**DECIDE** d'appliquer le taux plafond pour les professeurs des écoles hors classe

#### PRÉFIGURATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « VEXIN CENTRE SEINE AVAL »

Monsieur le Maire distribue le courrier de l'association qui informe les communes de l'avancement du dossier. Après lecture du courrier, M POURCHE Fabrice demande la parole et lit le communiqué suivant :

« La loi d'aménagement du territoire portant obligation aux communes de se regrouper (intercommunalité) avant fin 2012 est connue.

Il existe différents types d'intercommunalité : Communauté de Communes (C.C.), Communauté d'Agglomération (C.A.), Communauté Urbaine (C.U.), Syndicat d'Agglomération Nouvelle (S.A.N.).

En fonction du type de communauté choisi, il existe des pré-requis de constitution. Là où par exemple la C.C. n'impose pas de nombre d'habitants minimum, la C.A. oblige à 50 000 Hab. avec une ville centre de 15 000 Hab. minimum en étant géographiquement d'un seul tenant et sans enclave. Ce type de communauté nous impose donc un regroupement avec les Mureaux

Les C.A. exercent en lieu et place des communes (lorsqu'une compétence a été transférée à l'intercommunalité, les communes en sont dessaisies en vertu du principe d'exclusivité des compétences). Il y a des compétences obligatoires (précisément définies par la loi) et il y a des compétences optionnelles (avec décision de transfert entre la municipalité et la communauté). La C.A. impose 4 compétences obligatoires (où donc toutes les décisions sont prise au sein de la C.A.)

Aménagement de l'espace (Transport/ Zone d'aménagement)

Développement économique (Zone d'Activité, Zone d'Activité Commerciale, Zone Industrielle, Tourisme etc...)

Equilibre social de l'Habitat (actions financière en faveur du logement social)

Politique de la ville dans la communauté

Pour ce qui est des compétences optionnelles, la loi impose de nouveau 3 compétences sur 6 listées on y retrouve entre autre : Equipement culturels, sportifs et Actions Sociales.

**Au total** : il nous faut choisir avec qui nous allons créer une intercommunalité. Certes mais aujourd'hui, le choix de la C.A. impose l'alliance avec les Mureaux et nous contraint à transférer nos compétences locales vers un organe décisionnaire où les Mureaux sera majoritairement représenté.

L'intercommunalité veut dire rassembler des territoires et des habitants ayant un projet commun. Je ne suis pas certains que les habitants d'Hardricourt souhaitent que leur territoire soit en commun avec celui des Mureaux.

Les Mureaux est une ville particulière avec des problèmes particuliers qui lui sont propres. Agrandir le territoire des Mureaux, et qui plus est en laissant le pouvoir de décision aux élus Muriotins, ne me paraît pas être une solution pour résoudre ces problèmes.

**En Conclusion** : La Loi impose un regroupement avec d'autres communes. Pourquoi choisir une forme d'association qui nous oblige à nous unir avec les Mureaux alors que d'autres formes de communauté (C.C.) sont moins contraignantes tant sur le plan de la constitution que sur le plan des compétences.

Pourquoi les communes de Gaillon sur Montcient, Aubergenville, Maule ne sont pas associées à cette démarche de C.A. ?

Notre future intercommunalité doit pouvoir nous impliquer à armes égales dans la construction d'un projet de développement du territoire qui nous ressemble, que nous aurons choisi en fonctions de nos valeurs, nos choix de vie. J'espère donc qu'une autre opportunité nous sera proposée.

Merci de votre attention »

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil Municipal que suite à l'enquête pilotée par le SIDEME en association avec de très nombreuses communes dont Hardricourt, la solution de la C.A. semble être la mieux appropriée au bassin de vie Seine Aval, d'autant plus que la loi d'aménagement du territoire actuellement en discussion, l'État, les Départements ont clairement donné leur intention de voir se former des communautés de communes de l'ordre de 100.000 Hab. et qu'elles soient viables. En ce qui nous concerne, il faut tenir également compte que nous sommes dans l'O.I.N Seine Aval.

Concernant les compétences obligatoires et optionnelles, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible de mettre un ratio allant de 0 à 100 % aux compétences obligatoires et optionnelles. Le taquet entre 0 et 100 sera positionné et proposé aux communes après étude précise effectuée par le Bureau d'étude qui va nous accompagner dans la démarche.

Concernant la gouvernance, la représentation imposée par l'ancienne version de la loi est remise en cause, justement pour éviter qu'une seule commune puisse décider pour les autres et réciproquement pour qu'une seule commune ne puisse pas avoir un pouvoir de blocage. Plusieurs possibilités viennent s'offrir à notre choix, à nous de choisir.

Attendre qu'en 2013, l'autorité Préfectorale choisisse avec qui nous devons aller, n'est pas la solution que je recommande mais décider nous même de notre choix et des conditions me paraît beaucoup plus responsable.

Concernant la non adhésion de certaines communes limitrophes : Gaillon a choisi de participer à une intercommunalité rurale qui s'entend sur les Yvelines et le Val d'Oise mais ne comportant pas le nombre d'habitants nécessaire défini par la loi. Aubergenville a choisi de rester au sein de la Communauté de Communes de Seine et Mauldre malgré la décision de Flins sur Seine et de Bouafle de rejoindre l'association de préfiguration et de quitter à terme la CCSSM.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lorsque le bureau d'étude sera choisi, une présentation aux différents Conseils Municipaux sera effectuée afin d'exposer les fonctionnements concrets d'un C.A. et afin de répondre aux questions de chacun.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la contribution 2010 à l'association de préfiguration est fixée à 1006,50 €.

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur PÉRÈS propose aux membres du conseil municipal d'attribuer la subvention comme suit:

CLUB DE L'AMITIÉ 1 500,00 €

Monsieur PÉRÈS met la proposition au vote.

Accord à l'unanimité sur la proposition faite.

## **RÉSEAU CANCER YVELINES NORD : DÉCISION D'ADHÉSION**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'un réseau Cancer Yvelines Nord ; sa présidente Mme LACROIX, nous demande si la commune souhaite y adhérer.

Monsieur Yann SCOTTE, en tant que directeur des Soins, expose le projet aux membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal

**AUTORISE** Monsieur le Maire à demander l'adhésion au RCYN

**DESIGNE** Monsieur POURCHÉ Fabrice comme représentant de la commune

## **DIVERS**

Pétition des habitants du chemin des Murgers

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu une pétition des habitants du Chemin des Murgers suite aux nuisances sonores causées par l'un de leur jeune voisin. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal la position à tenir. Après discussion, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal recommandent aux pétitionnaires d'appeler la police nationale dès que les nuisances les gênent.

## **Questions Diverses :**

Maurice LANDIER demande à ce que la Police Municipale soit plus présente à Pied dans la commune. Monsieur le Maire répond qu'il a déjà demandé cela aux agents depuis la rentrée de septembre.

## **COMPTE RENDU DU 14 OCTOBRE 2010**

### **COMMUNICATIONS DIVERSES**

#### **Téléassistance :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que 24 personnes sont abonnées à la télésurveillance auprès du prestataire du Conseil Général avec une croissance de 60 % depuis le 1er janvier 2010.

#### **Vidéosurveillance**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été reçu par M. GARAY et avec le Maire de Vaux pour la mise en place de la vidéo surveillance sur les 2 communes Vaux sur Seine et Hardricourt. La vidéo surveillance de cette dernière, pourrait être gérée par le Centre de Surveillance Urbain des Mureaux, la Préfète valide la possibilité de signer une convention entre les 3 communes. MM. Alain De Guerout et Gaetano Demmi seront les référents de la commune.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2010**

A la demande de Yann SCOTTE arrivé en cours de ce Conseil Municipal : Yann SCOTTE Présent lire : absent excusé à la place de présent.

Après modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité

### **TRAVAUX, DEVIS DIVERS**

Compte rendu de la commission d'Appel d'Offres des 4 et 12 octobre 2010. Après lecture des comptes rendus de la commission d'appel d'offres. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

**AUTORISE** Monsieur le Maire d'attribuer au groupement Francilienne de Travaux Publics – Forclum pour la tranche ferme et conditionnelle le marché pour les travaux d'enfouissement de réseaux et de réhabilitation de la rue du Vexin pour un montant de 1.226.263,30 € TTC sans option.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer commande à la société Duport pour l'achat d'un tracteur et de ses accessoires (épandeur sel, lame neige, lève palettes, godet,...) d'un montant de 56.212,00 € TTC.

**AUTORISE** Monsieur le Maire d'attribuer à la société GTB pour les travaux de réfection de la toiture des ateliers municipaux avec la solution inertage et l'option pour la réfection de l'auvent arrière pour un montant de 54.288,83 € TTC.

Compte rendu de la commission travaux du 04 octobre 2010. Après lecture du compte rendu de la commission travaux.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer les commandes et signer les contrats d'entretien suivants :

#### **JYVAMA**

Commande supplémentaire pour :

Ecole Maternelle analyse du Réseau de chauffage existant 921,00 € H.T.

Ecole Maternelle mission complémentaire d'évolution du bâtiment 1424,00 € H.T.

Chemin de Mézy

Achat de lisse en bois pour le cheminement piéton réalisé en régie par les services techniques pour un montant de 8 050,00 € H.T.

Lotissement des Mâches Fers (Près de Véze) Reprise de Voirie commande inférieur à 19 200,00 € H.T. à négocié, l'entreprise retenue sera la moins disante.

RD190 Trottoir côté n° pair détérioré entre rue Denis Papin et Rue Fontenay Olivier, remise en état par les services techniques. Rue Aulnaye Hermant entre la dernière maison et la RD 14 : La remise en état de la voirie et la création d'un trottoir et d'un chemin piéton. Un appel d'offres en MAPA sera lancé. Allées square Adam et le grillage seront remis en état par les services techniques.

Entrée Hardricourt - chemin de Mézy : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à passer une commande d'un panneau et de jardinière.

Entrée Hardricourt – RD 190 – côté Mézy : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à passer une commande d'un panneau et de jardinière.

Boulevard Michelet côté impairs : Remise en état de la partie en grave silicieuse sera effectué par les Services Techniques

Tableau numérique / Contrat d'entretien : vidéo-synergie pour l'entretien de deux tableaux numériques pour un montant de 900 € H.T. pour un an et pour le remplacement de deux lampes d'un montant H.T. de 580,00 €.

Entretien de la centrale d'air restaurant scolaire : Le devis de l'entreprise LOUVEL pour un montant de 694,29 € HT. Pour l'entretien de la centrale d'air du restaurant scolaire.

Clôture du terrain de basket : Le devis de l'entreprise Jean Lefebvre pour la pose de panneaux de treillis avec clôture pare ballons d'une hauteur 5 m sur le terrain de basket d'un montant de 5 390,00 € H.T.

Mise en place d'un éclairage devant la salle polyvalente, elle sera effectuée par les services techniques

Carrefour RD190/ rue Fontenay Olivier : Les services Techniques procéderont au dégagement des feux tricolores

Trottoir rue du Clos Pavé/ rue des Petites Fontaines : la bouche d'égouts est à remettre en état.

Illuminations ; Le devis de l'entreprise Decolum pour 16 illuminations d'un montant de 3 320,00 €.

Renouvellement des contrats logiciel JVS et Antivirus. Le devis de l'entreprise JVS - Mairistern de 4 756,00€ H.T. par an pendant 3 ans, est approuvé à l'unanimité. Le devis de l'entreprise Scriba de 345,00 € H.T. pour le renouvellement d'un logiciel Anti-Virus pour 15 postes est approuvé à l'unanimité.

Assistance à la procédure pour la reprise administrative des concessions en état d'abandon. Considérant que la société OGF a procédé à la 1ère phase réglementaire pour la reprise concession. Le devis de l'entreprise OGF pour la deuxième phase de la procédure pour la reprise administrative de 60 concessions en état d'abandon d'un montant de 5.000,00 € H.T. est approuvé à l'unanimité.

Propriété rue de la Chesnaye. Monsieur le Maire demande accord du Conseil Municipal à passer une commande dans la limite de 3500,00 € TTC pour la démolition de l'appentis sis sur la propriété cadastrée section B n°184-577.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer la commande dans la limite de 3.500,00 € TTC.

Contrats Régional et Départemental :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le cabinet FIRON prépare le dossier des contrats Régional et Départemental, que nous allons déposer dans les jours à venir, a réajusté à la date de ce jour les montants des opérations et en fonction des dernières études :

Contrat départemental

**Action 1** : Aménagement de la place de l'Eglise -201 660.34 €H.T

**Action 2** : Réfection des façades et de la toiture de la Mairie – 344 836.59 €H.T

**Action 3** : Réaménagement de la salle de réception et de la salle polyvalente – 362 066.00 €H.T

**Action 4** : Extension de la salle vovard – 529 000.00 €H.T

Contrat régional

**Action 1** : Aménagement de la place de l'Eglise -201 660.34 €H.T

**Action 2** : Réfection des façades et de la toiture de la Mairie – 344 836.59 €H.T

**Action 3** : Extension de l'école primaire et de la création d'un CLSH – 1 787 769,88 €H.T

**Action 4** : Réaménagement de la salle de réception et de la salle polyvalente – 362 066.00 €H.T

**Action 5** : Extension de la salle Vovard – 529 000.00 €H.T

Monsieur le Maire propose :

De faire acte de candidature à : un contrat Départemental - un contrat Régional

Dans ces contrats sous réserve d'accord des deux entités d'y inclure les opérations ci-dessus avec les montants indiqués sachant que le Conseil Général subventionnera à hauteur de 30% avec un plafond de 1,3 M€ Hardricourt et le Conseil Régional 35 % avec un plafond de 3 M€ Hardricourt (les deux subventions sont cumulables) et de faire acte de candidature : la subvention spécifique au titre de la construction de classes dans une école primaire du Conseil Général. Subvention de 15 % sur un montant plafonné à 0,55 M€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires pour procéder à une demande de subvention au titre du contrat Régional et au titre du Contrat Départemental.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, André CASSAGNE s'étant abstenu :

**REFUSE** de renouveler l'adhésion de la commune d'Hardricourt comme membre à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Seine Aval (AUDAS), pour les trois années 2010, 2011 et 2012.

### **GESTION DU PARKING RELAIS RUE DU VEXIN : TARIF, MODALITÉ DE GESTION**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la commission sur la gestion du parking SNCF du 7 octobre 2010.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite aux recherches effectuées pour connaître le cadre administratif de la gestion du parking, il s'avère que le stationnement payant hors voirie est un Service Public Industriel et Commercial. Afin de mettre en place ce SPIC, un budget équilibré doit être mis en place, de ce fait ce point sera examiné lors d'un prochain Conseil Municipal.

### **DÉGREVEMENT FACTURE D'ASSAINISSEMENT**

Veolia sollicite un dégrèvement de la taxe communale d'assainissement de : M. ALBERT, sa consommation ayant augmenté suite à une fuite après compteur. La consommation habituelle est de 35 m3 au lieu des 2175 m3 facturés. Les réparations ont été effectuées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**AUTORISE** le dégrèvement sur la différence de consommation.

### **COMMISSIONS COMMUNALES – MODIFICATIONS/MISE À JOUR**

Monsieur le Maire rappelle avoir reçu M. DANET qui lui a fait part de son souhait de se retirer de certaines commissions et de s'inscrire à d'autres ; avoir reçu la lettre de M. BERNARD pour étendre sa participation à d'autres commissions. Monsieur le Maire demande si d'autres membres du Conseil Municipal souhaitent changer de commission.

M. POURCHE, puis M. SCOTTE, demandent à se retirer de toutes les commissions dans lesquelles ils avaient fait acte de candidature et élus le 23 mars 2008 ; par contre ils souhaitent se porter candidats à certaines commissions ou de nouvelles.

Étant donné le temps que cela risquait de prendre, si tous les conseillers à tour de rôle souhaitaient revoir leur participation aux commissions communales, Monsieur le Maire propose d'envoyer aux membres du Conseil Municipal le tableau des commissions communales afin qu'ils fassent des propositions pour participer aux commissions souhaitées qui seront examinées au Conseil Municipal de décembre.

Monsieur le Maire attire l'attention sur plusieurs points et demande aux conseillers de prendre la mesure de leurs engagements.

Il y a des commissions « réglementaires » pour lesquelles l'effectif est fixé et que l'on ne peut dépasser. Lorsque des sujets font intervenir des services extérieurs les réunions en général se font pendant les heures normales de travail et il est désagréable de se trouver en effectif réduit pour représenter la commune. Les réunions concernant les sujets relatifs à la gestion des sujets communaux se font en mairie, le Maire doit être informé de la réunion, du sujet et de l'ordre du jour. Nous allons entrer dans la phase de révision du POS de nombreuses réunions vont avoir lieu avec de très nombreux services, il est important que les candidats ou inscrits à la commission POS/PLU soient disponibles les deux années à venir.

## Téléthon 2010

Habitants d'Hardricourt, un téléthon est organisé à la piscine de Meulan du vendredi 3 décembre à 18 heures au samedi 4 décembre 2010 à 18 heures et plusieurs ateliers sont prévus pendant ces 24 heures du téléthon



- Baptême de plongée : le vendredi 3 décembre de 19 heures à 22 heures et le samedi 4 décembre de 14 heures à 17 heures
- Course avec un dévidoir sur le parking de la piscine et parcours dans un véhicule de sapeurs pompiers le vendredi 3 décembre de 18 heures à 22 heures et le samedi 4 décembre de 09 heures à 18 heures
- Un relais de natation au vendredi 3 à 18 heures au samedi 4 décembre à 18 heures
- Un parcours cross de 5 ou 10 kms au vendredi 3 décembre à 18 heures au samedi 4 décembre à 18 heures
- Démonstration de natation synchronisée le samedi 4 décembre de 15 heures à 16 heures
- Vente de soupe à l'oignon, boissons chaudes, frites merguez et saucisses, hot dog, gâteaux, ... pendant tout le téléthon
- Démonstrations et animations sur le site de l'aviron, le samedi 4 décembre de 09 h à 18 heures

### PARTICIPANTS VENEZ NOMBREUX

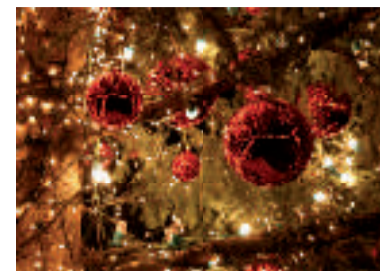
Vous êtes Bénévoles pour tenir les différents ateliers.. contactez la mairie d'hardricourt au 01.30.99.91.00 ou par mail : [telethonmeulan@hotmail.fr](mailto:telethonmeulan@hotmail.fr) ou Anna à la piscine de meulan au 01.30.99.04.18

Jeanine JOE, Trésorière

## Marché de Noël organisé le samedi 11 décembre 2010

De 11h à 17h  
par les jeunes du Pôle Educatif Madeleine Delbrèl des Apprentis d'Auteuil - 23/25 Boulevard Michelet

- portes ouvertes
- vente d'artisanat
- restauration : café, crêpes, gaufres, chocolat chaud

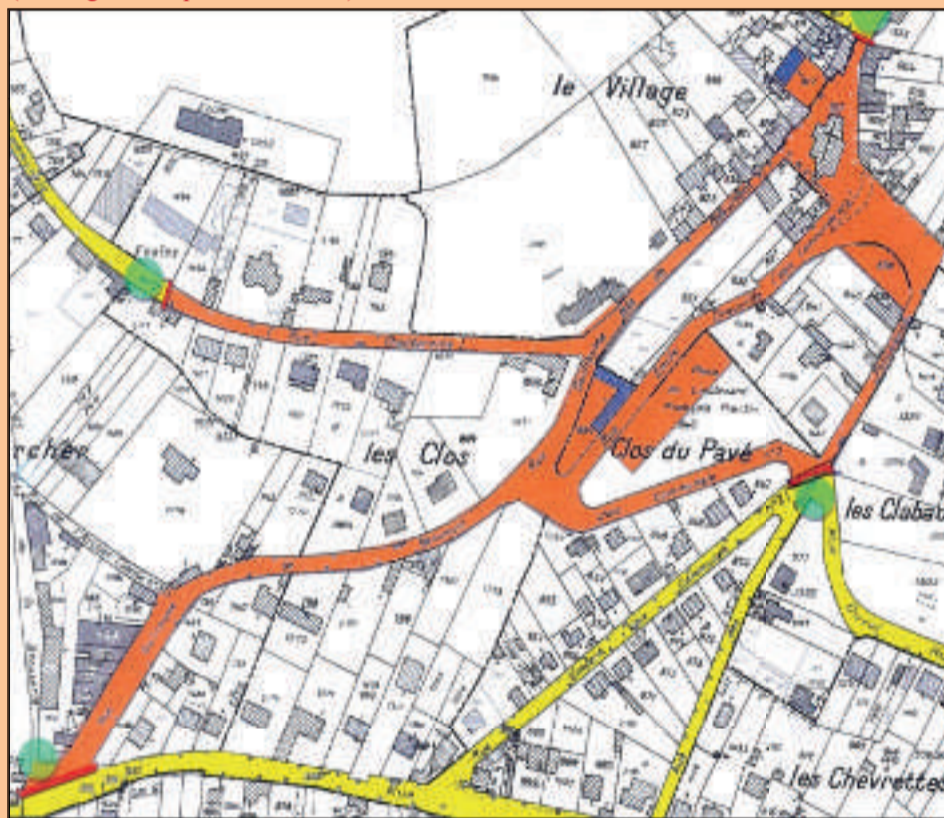


## UN NOUVEL EMPLACEMENT POUR LA FETE DU MUGUET 2012 ?

(EXTRAIT DU CM DU 14 OCTOBRE 2010)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le 4 octobre 2010, Mme LEENARTS, Présidente de l'Hardricurienne, qui lui a fait part du désir de l'Association de changer l'emplacement de la fête du Muguet du 1er mai. L'association souhaitant implanter la brocante dans le centre du village sur les rues Chanteraine, Guillaume de Beaumont, Émile Drouville, du Clos Pavé et une partie de la rue des Petites Fontaines afin de mettre en valeur le centre bourg.

(en rouge sur le plan ci-dessous)



Pour mettre en place cette proposition, si elle est retenue, elle ne pourra être réalisée qu'au plus tôt pour 2012, et afin d'analyser toutes les conséquences de ce changement, sécurité, circulation... Monsieur le Maire demande à un groupe composé de 2 ou 3 membres du Conseil Municipal assistés des services (police municipale, services techniques ...) d'être les interlocuteurs de l'Hardricurienne.

**Merci de faire connaître vos candidatures à Monsieur le Maire.**

## Kermesse du 14 juillet

La kermesse a eu lieu sous une pluie radieuse !!!!  
Les enfants et les parents ont pu participer aux différents stands de jeux, se retrouver autour d'un verre et se régaler de gâteaux. Un grand merci au personnel communal qui a eu la gentillesse d'organiser et de tenir les stands.



## VENTE D'UN PAVILLON PAR LA COMMUNE



La Commune d'Hardricourt vend une propriété communale située au 3, rue Gibet comprenant une maison d'habitation d'une superficie d'environ 120 m<sup>2</sup> élevée en partie sur une cave comprenant au rez-de-chaussée entrée, salon, salle à manger et cuisine ; au 1er étage : deux chambres, salle de bain avec WC ; au 2ème étage : deux chambres, cabinet de toilettes, une salle de jeux ; un garage attenant, cellier, jardin ; Chauffage au fioul ; sur un terrain d'une superficie totale de 288m<sup>2</sup>. La mise à prix est fixée à **220 000 € plus les frais de notaire**. Le règlement de la vente est gratuit et peut être retiré à l'accueil de la mairie d'Hardricourt, 2 rue Chanteraine ou par demande faite par fax au 01.34.74.35.70 celui-ci sera alors adressé par courrier simple.

Les offres devront être adressées à la Mairie - 2, rue Chanteraine 78250 Hardricourt au plus tard le **03 janvier 2011**. Cette offre devra être présentée sous 2 enveloppes cachetées, la 1ère comportant les mentions suivantes et contenant la 2ème enveloppe : MAIRIE D'HARDRICOURT—Monsieur le Maire—2, rue Chanteraine -78250 Hardricourt. La 2ème enveloppe cachetée comportant les mentions suivantes :

**NE PAS OUVRIR**

**ACQUISITION DU PAVILLON SITUÉ AU 3 RUE DU GIBET**

A l'issue du délai de dépôt, toutes les enveloppes reçues en Mairie seront ouvertes, l'offre conforme la plus élevée sera retenue. Pour tout renseignement complémentaire ou visite : contacter la Mairie - Secrétariat Général au 01.30.99.91.00.

## Recrutement de l'Armée de l'Air

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées – bureau air de Versailles, vous informe qu'il sera en charge du recrutement de l'Armée de l'air sur tout le département 78 à compter du 1er septembre 2010, en lieu et place du CIRFA-bureau air de Pontoise. Aussi, je vous invite à nous solliciter pour toute question relative aux métiers de l'Armée de l'air, aux recrutements en cours et aux interventions pour d'éventuels forums emploi ou autres manifestations diverses. Pour tout renseignement, adresse postale : 41 rue des Etats Généraux-78000 VERSAILLES-Tél : 01.39.53.76.10 ou par mail : [cirfa.versailles@recrutement.air.defense.gouv.fr](mailto:cirfa.versailles@recrutement.air.defense.gouv.fr) ou par fax : 01.39.53.76.04 ou 01.30.99.04.18



## Collecte des ENCOMBRANTS 2011

(limité à 1m<sup>3</sup> par habitation et à déposer la veille)

**Mercredi 05 janvier 2011**

**Lundi 18 avril 2011**

**Jeudi 22 septembre 2011**

## AVIS AUX JEUNES DIPLOMES

Nouveaux diplômés de l'année 2010, à partir du BAC et post-BAC, veuillez vous manifester avant le 15 décembre 2010 auprès de la mairie ou bien téléphoner au secrétariat : 01.30.99.91.00. Une récompense vous sera remise à la cérémonie des vœux du maire le 15 janvier 2011 à partir de 18h30 à la salle polyvalente.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES DES CITOYENS FRANCAIS

Documents à fournir : formulaire d'inscription à remplir en mairie – carte nationale d'identité ou passeport et un justificatif de domicile  
Clôture des élections fixée au 31 décembre 2010 à 12h, horaire de fermeture de la mairie.

## ATTENTION SECURITE AYEZ LES BONS REFLEXES !!



Essayez d'avoir une vie sociale active, gardez le contact avec votre voisinage, votre famille ou vos amis. L'isolement est un facteur de vulnérabilité et d'insécurité.

Gardez près de votre téléphone la liste des numéros utiles.

Pour dissuader les cambrioleurs, sécurisez votre habitation.

Vous pouvez installer un viseur optique, un entrebâilleur, mettez des équipements adaptés (volets, grilles, éclairage automatique; voire alarme.

Enfin n'hésitez pas à changer vos serrures si vous emménagez ou si vous avez perdu vos clés.

Fermez votre porte à clé même quand vous êtes à la maison.

Ne laissez pas des clés sur la serrure d'une porte vitrée.

Ne laissez pas vos clés sous un paillason ou dans un pot de fleurs.

Ne mettez pas votre nom ou votre adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous vous absentez longtemps, prévenez un voisin en qui vous avez confiance.

Faire relever votre courrier ou faites le suivre.

Votre maison doit paraître habitée, demandez à une personne d'ouvrir les volets le matin.

Ne laissez pas de message sur le répondeur disant que vous n'êtes pas présent.

Lorsqu'un employé du gaz d'EDF, de la Poste, du téléphone, des policiers ou des gendarmes et en cette époque de fin d'année, les éboueurs, facteurs, etc. sonnent à votre porte, n'hésitez pas à leur demander une carte professionnelle et un justificatif de leur intervention. Si vous avez un doute, ne les laissez pas rentrer.

Vous pouvez toujours proposer un autre rendez vous pour vérifier le motif de l'intervention.

Si vous faites entrer la personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'une de vos connaissances. Accompagnez une personne inconnue dans ses déplacements à l'intérieur de chez vous.

Ne dites jamais où sont rangés vos bijoux ou votre argent.

Ne signez pas un document qui ne vous paraît pas clair.

Pour tout démarchage à domicile, ne rien payer avant le délai de rétractation de sept jours.

## MAISON de la justice et du droit

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

La Maison de la Justice et du Droit assure une véritable fonction de suivi et d'aide aux démarches dans le cadre d'une mission d'accompagnement global de la personne.

Placée sous l'autorité du Procureur de la République et du président du Syndicat Mixte, les missions principales de la Maison de la Justice et du Droit sont :

- L'accès au Droit et l'aide aux victimes qui regroupe l'information personnalisée, les procédures, aides et contacts nécessaires, mais aussi le soutien psychologique assuré par des professionnels spécialement formés à la prise en charge des victimes.
- La promotion d'une justice de proximité par la mise en place de permanences de professionnels du monde judiciaire (délégué du Procureur, SPIP).

- Les modes alternatifs de règlement des conflits avec le développement des permanences du Délégué du Médiateur de la République, du Conciliateur Civil de Justice et du dispositif de Rappel aux Règles de Vie.

La Maison de la Justice et du Droit accueille de nombreux partenaires, notamment :

**Accès au Droit et aide aux victimes**

**C.I.D.F.F. : juriste généraliste,**

**UFC : problèmes liés à la consommation.**

**CRESUS : juriste surendettement,**

**Avocat,**

**HALDE : en cas de discrimination,**

**Huissier,**

**Groupe Solidarité Travailleurs**

**Migrants : droit des étrangers**

**Aide personnelle et accompagnement**

**administratif**

**Psychologue,**

**Ecrivain public,**

**Traitement judiciaire et prévention**

**SPIP. Service Pénitentiaire d'Insertion et**

**de Probation**

**Délégué du Procureur,**

**Rappel aux règles de vie.**

**Médiation et conciliation**

**Délégué du Médiateur : litiges liés à l'administration**

**Conciliateur : litiges civils.**

## Syndicat mixte de la Maison de la Justice et du Droit

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 12H30 et DE 13H30 A 17H30

Permanences sur l'ensemble du territoire du Syndicat mixte de la Maison de la Justice et du Droit, veuillez nous contacter pour vous renseigner :

79, BOULEVARD VICTOR HUGO - 78130 LES MUREAUX- 01. 34.92.73.42

## DECES

*Ils nous ont quittés*

KERGUTUL le 26 mai

AMARA Salem le 7 juillet

DUTELLE Pierre le 9 juillet

GALLET Marcel le 23 août

## MARIAGES

*Ils se sont dit "OUI"*

MOTTE Sophie et LEFEBVRE Olivier

BEL AIBA Raoudha et TERRIER Christian

ALEXANDRE Claire et SAUER Alexandre

HUET Eliane et BOULANT Rémy

IMZILEN Echam et LE STRAT Sébastien

CHAUMIEN Stéphanie et TREVIDIC Patrick

CIPOLLINA Sophie et CARNEIRO PEREIRA José

BATAILLE Marie et ANDRIEUX Aymeric



## NAISSANCES

*BIENVENUE A...*

LUCAS Lisandra (19 mai)

DEMMI Emma (23 juin)

CICEK Nevan (27 juin)

REDDAM SEDOUD Thomas (22 juillet)

TUNC Dozan (27 juillet)

BERNARDO Joël (29 juillet)

MOREL Yohan (9 août)

LAURET Mélyna (15 août)

NAMOISS Chaïma (27 août)



## PERMANENCE DES ÉLUS

**Monsieur CASSAGNE**, Maire : samedi matin, sur rendez-vous

**Monsieur PERES**, Adjoint aux finances : sur rendez-vous

**Madame LACHAISE**, Adjoint aux affaires sociales :

le lundi de 14h à 17h sans rendez-vous, le jeudi de 17h30 à 19h sur rendez-vous et le samedi matin de 9h à 12h sur rendez-vous

**Monsieur OULIE**, Adjoint aux travaux : sur rendez-vous

**Permanence écrivain public :**

Le 1er et 3ème mercredi du mois de 9h à 12h

**Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :**

Lundi, mardi, mercredi : Matin 8h30 - 12h - Après Midi 14h - 17h

Jeudi : Matin 8h30-12h - Après Midi 14h - 19h

Vendredi : 8h30 - 12h - Samedi : 8h30 - 12h

Tel : 01.30.99.91.00 - Fax 01.34.74.35.70 -

Courriel : [hardricourt@orange.fr](mailto:hardricourt@orange.fr) - Site internet : [hardricourt.fr](http://hardricourt.fr)